PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 28 juin 2024**
A SABRES (40) **Délibération n°2024-77**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En raison de l'absence de quorum constatée lors de la séance du 17 juin 2024 à LENCOUACQ (40) à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à SABRES (40) le vendredi 28 juin 2024 à 18h00, conformément à l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi à l'article L5211-1 du même code, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent.**
Date de la convocation : 19 juin 2024

Étaient Présents: Mme ARDOUIN Aimée portant pouvoirs de Mesdames BEAUMONT Patricia et BREQUE Claudie, **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de Mme PIQUEMAL Sophie et M. PAIN Cédric, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de M. DELUGA François et GILLE Herve, **M. DUFAY Michel, M. DUNOGUES Yves** portant pouvoirs de Mme TAPIN Maylis et M. CARRERE Paul, **M. ICHARD Vincent** portant pouvoirs de M. DECLERCQ Cyrille et Mme MESPLES Olga, **M. SARTRE Philippe** (arrivée à 19h04) , **M. SORE Serge** portant pouvoirs de Mme WEBER Sophie et M. COUTIERE Dominique.

Absents excusés (pouvoirs): Mme BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, **Mme BEAUMONT Patricia** ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, **M. CARRERE Paul** ayant donné pouvoir pouvoir à M. DUNOGUES Yves, **M. COUTIERE Dominique** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, **M. DECLERCQ Cyrille** ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, **M. DELUGA François** ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, **M. GILLE Hervé** ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, **Mme MESPLES Olga** ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, **M. PAIN Cédric** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, Mme **PIQUEMAL Sophie** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, **Mme TAPIN Maylis** ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, **Mme WEBER Sophie** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents : M. BACHÉ Alain (excusé), M. BAUDE Vital, M. BLANC-SIMON Jean-Luc, M. BOUFFIN Yann (excusé), M. DURRIEU Michel, M. FORET Thierry, M. GLEYZE Jean-Luc (excusé), M. LAGRAVE Renaud, Mme LARRUE Marie, M. LASSALE Jean-Claude, M. LANUSSE Denis (excusé), Mme LE YONDRE Nathalie, Mme MARIE Lucie (excusée), M. MARTINEZ Manuel, M. MONNIER Philippe, M. PAPADATO Patrick, M. SAINTORENS Denis, M. TAUZIN Arnaud, , Mme TOSTAIN Emmanuelle, Mme VALIORGUE Magali (excusée)

Deuxième convocation en l'absence de quorum constaté			
ELUS		**VOIX**	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Nombre de Présents	7	**Représentant nombre de voix**	47
Nombre de pouvoirs	12	Nombre de voix pour	47
Total présents et pouvoirs	19	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	

ECOMUSEE

Exposition temporaire : « Bernard Manciet. Au pays de l'esquive. » à l'Écomusée de Marquèze
Demande de subvention au Département des Landes

L'Écomusée de Marquèze présente l'exposition temporaire « Bernard Manciet. Au pays de l'esquive. » du 5 avril au 1er septembre 2024. Cette exposition itinérante, créée par la Ville d'Anglet à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste, a été présentée courant 2023 à la Villa Beatrix-Enea d'Anglet.

Cette exposition consacrée à Bernard Manciet est destinée à faire connaître l'œuvre picturale méconnue de l'artiste poète universel et artiste protéiforme, dans sa ville natale de Sabres. où elle sera présentée pour la première fois. En effet, il est à ce jour principalement connu et reconnu pour son œuvre poétique en occitan de Gascogne et en français, un auteur étudié dans le monde entier et source d'inspiration inépuisable pour de nombreux artistes.

Par une programmation inhérente à cette exposition, l'Ecomusée de Marquèze, bénéficiaire de l'appellation « Musée de France », s'est également attaché à honorer ses missions. Il met en place des dispositifs visant à rendre l'œuvre de Bernard Manciet « accessible au plus grand nombre » et des « actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ».

Le coût total de la réalisation de l'exposition « Bernard Manciet. Au pays de l'esquive. » adaptée à l'écomusée de Marquèze est de 11 083,84 euros TTC.

Le Parc souhaite solliciter le Département des Landes pour une subvention à hauteur de 5 000 euros (voir plan de financement prévisionnel ci-dessous)

Charges	Montants TTC en euros	Produits	Montants TTC en euros
CHARGES DIRECTES		**RESSOURCES**	
Achats		**Autofinancement**	
Achats matières premières et fournitures	393,77	PNRLG	5 683,84
Droits		**Subventions**	
Droit de monstration Martine CHENAIS	3 861,36	Département des Landes	5 000,00
Services extérieur		OARA	400,00
Impression supports d'exposition	1 372,66		
Communication	1 154,05		
Projection de film	250,00		
Conférence Editions des confluences	500,00		
Compagnie du Parler Noir	1 400,00		
Super Manciet	2 152,00		
TOTAL CHARGES	**11 083,84**	**TOTAL RESSOURCES**	**11 083,84**

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 28 juin 2024**
A SABRES (40) **Délibération n°2024-77**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le plan de financement prévisionnel de ce projet,
- **D'AUTORISER** le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 8 juillet 2024

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 08/07/2024
Qualité : PRESIDENT

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le 9/7/2024

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20240628-2024-77-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2024

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR / ANIMATRICE NATURA 2000

DESCRIPTION DU POSTE	
Intitulé du poste	Animateur Natura 2000
Missions du poste	⇨ **Animation de la mise en œuvre de Natura 2000** ⇨ **Mettre en œuvre et suivre les actions de gestion** ⇨ **Réalisation d'inventaires et de suivis naturalistes** ⇨ **Veille territoriale et appuis techniques** ⇨ **Contribuer à la mise en œuvre de la charte du Parc**

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20240628-2024-76b-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2024

Activités et taches du poste	**Animation de la mise en œuvre de Natura 2000** • Application et mise à jour des documents d'objectifs des sites Leyre et Lagunes • Animation des comités de pilotage • Rencontres et liens avec les contractants potentiels ou engagés : élus, propriétaires, gestionnaires et autres ayants-droits. • Réalisation des actions contractuelles propres à Natura 2000 : contrats, chartes, mesures agro-environnementales ou nouveaux dispositifs (ORE, mesures compensatoires, plans d'actions...) • Appuis techniques aux porteurs de projets et aux services instructeurs dans le cadre des études règlementaires et des évaluations des incidences Natura 2000 ainsi que des démarches volontaires • Suivi de la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les politiques publiques, dans les plans, programmes et projets du territoire ainsi que dans les ouvrages, travaux et aménagements réalisés sur les sites • Communication grand public autour de Natura 2000 et information ciblée auprès des élus, des propriétaires et des acteurs économiques • Réalisation de bilans d'activité et de fiches/rapports de synthèse • Mise en œuvre du document d'objectifs sur les sites de Captieux en équipe avec le coordinateur technique – naturaliste et l'ONF **Mettre en œuvre et suivre les actions de gestion** • Confectionner en régie et en partenariat avec les organismes relais, des dossiers-type de demande d'aides pour chacune des études, mesures, travaux, et préparation d'action de gestion (FEADER, MAEC ou autres) • Préparation d'éventuelles conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage, confection des CCTP, suivis financiers, installation, suivis des chantiers aux côtés des propriétaires et des entrepreneurs et évaluation des actions engagées **Réalisation d'inventaires et de suivis naturalistes** • Actualisation de la cartographie des habitats naturels sur le site des Vallées de la Leyre selon les cahiers des charges en vigueur : relevés botaniques, phytosociologiques et cartographie SIG • Réalisation en régie, ou par des prestataires, d'inventaires d'espèces d'intérêt communautaire et patrimoniales et de suivis de l'état de conservation : mammifères semi-aquatiques, chiroptères, odonates, rhopalocères, coléoptères, reptiles, amphibiens, flore, bryoflore. • Réalisation de suivis de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et patrimoniaux **Veille territoriale et appuis techniques** • Veille terrain et administrative sur les plans, programmes, projets, installations, ouvrages, travaux et aménagements prévus sur les sites Natura 2000 et sur leurs zones d'influence • Appui technique aux porteurs de projets dans le cadre du régime d'évaluation des incidences et de prise en compte des espèces protégées d'intérêt communautaire • Appui technique aux services instructeurs (Etat et collectivités locales) et participation aux avis formulés par le Parc et aux alertes

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20240628-2024-76b-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2024

	• Suivi des projets, des pressions et menaces pouvant influencer l'état de conservation des habitats et espèces N2000
	En lien avec les différents pôles et missions du Parc : **Contribuer à la mise en œuvre la charte du Parc** • S'impliquer dans la mise en œuvre des mesures de la charte en lien avec Natura 2000 et à leur évaluation • Participer aux instances décisionnelles du Parc, aux commissions thématiques des élus et aux groupes de travail thématiques • Participer aux actions de communication et aux évènementiels du Parc et de ses partenaires • Participer à la préparation des programmations annuelles et pluri-annuelles du Parc • Représenter le PNR dans son domaine d'activités **Participer aux actions du service biodiversité** • Echanger dans le cadre des cellules thématiques mises en place dans le service • Participer à la mise en œuvre de la stratégie d'actions définie dans le service
POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL	
Position hiérarchique	Placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice du PNR des Landes de Gascogne et sous la responsabilité technique du chargé de mission « Patrimoine naturel »
Relations fonctionnelles	Chargés de mission du Parc Présidents des comités de pilotage Natura 2000
MOYENS MIS A DISPOSITION	
Moyens mis à disposition	Outils bureautiques (traitement de textes, tableur, SIG, base de données, messagerie...), Outils informatiques (ordinateur, imprimantes) Téléphone mobile Véhicule de service Matériels d'inventaires naturalistes
CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE	
	Déplacement sur le territoire du Parc Réunions possibles en soirée Inventaires en autonomie et en terrain potentiellement difficiles d'accès Temps plein 35 heures Télétravail possible

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20240628-2024-76b-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2024